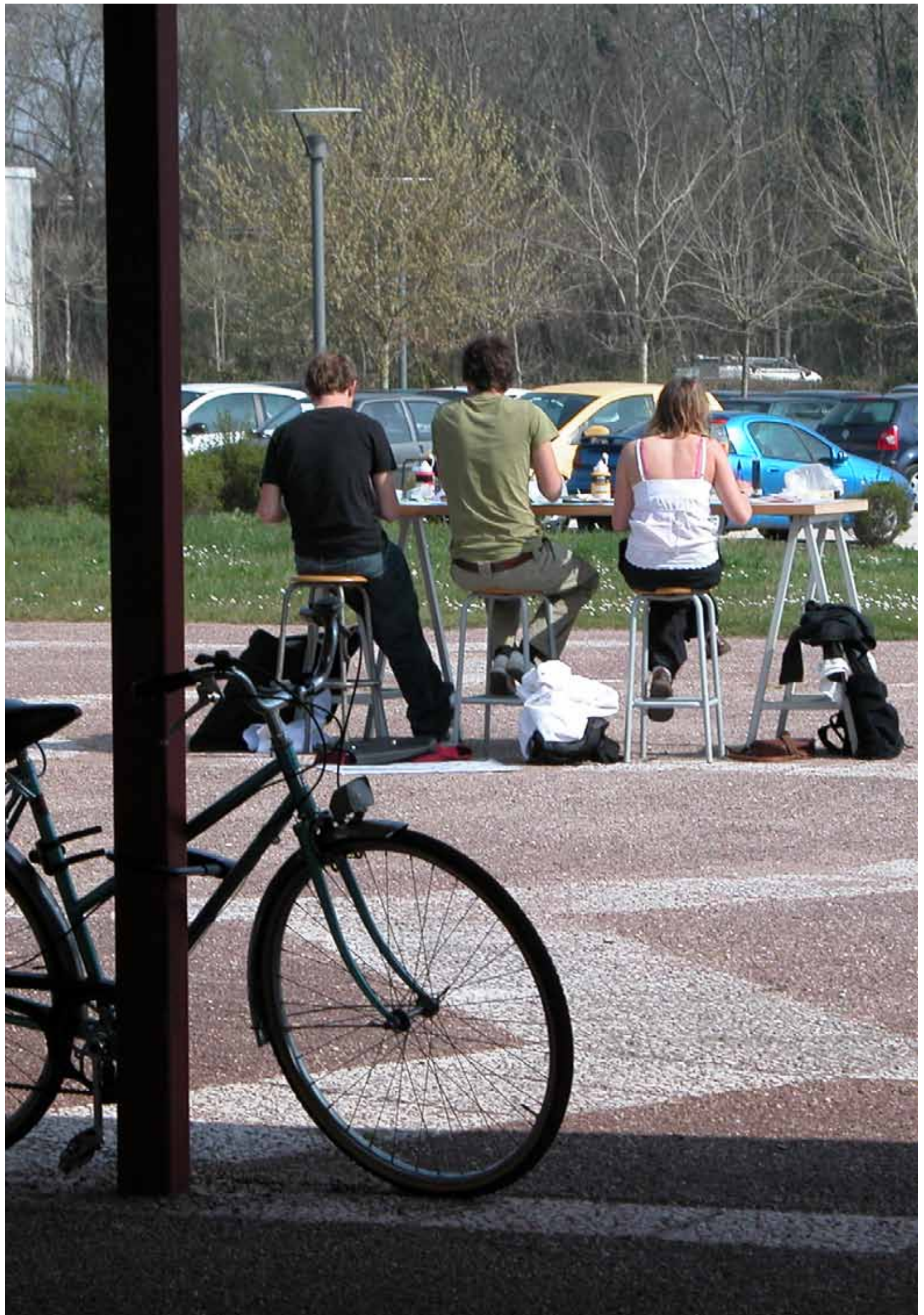
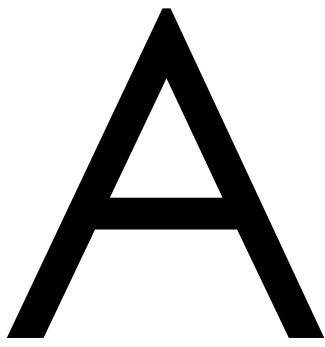


Présentation des
DOMAINES
A • B • C • D





ARCHITECTURE SITUÉE

↳ ÉQUIPE ENSEIGNANTE

- Jean marie **BILLA**, architecte
- Fabienne **DARRICAU**, architecte
- Michel **JACQUES**, architecte
- Xavier **LEIBAR**, architecte
- Jean Paul **LOUBES**, architecte et anthropologue
- Dominique **QUINTANILLA**, architecte

↳ PRÉSENTATION

Le domaine dans lequel le programme de master entend placer son enseignement est intitulé **Architecture située**. Il est admis que ce ne sont pas les thèmes (logements, équipements publics, ...) ou les échelles de projet (architecture, ville, paysage) qui identifient ce domaine. C'est la pensée qui le fonde, la prise en considération de l'architecture comme objet de culture et les postures de projet qui en découlent. La construction de cette pensée et ses conséquences sur le projet comme fabrication, fournissent l'axe pédagogique de ce programme. Cette façon de penser la fabrication de l'espace sera développée aussi bien sur le projet d'architecture que sur le projet urbain. L'observation des incidences du projet d'architecture sur le projet urbain constituera un troisième temps critique et spéculatif sur les relations entre les deux échelles.

L'appellation « architecture située » tend à s'installer, tant dans le champ de l'architecture vernaculaire que dans celui de l'architecture savante, pour affirmer que l'objet architectural ne se définit pas comme une valeur absolue, autonome, mais profondément ancré dans un lieu et une culture. Quelle que soit son échelle, le projet prend forme dans la volonté d'une articulation avec le déjà-là que constitue un site modelé par une culture. Ainsi sont énoncées les entrées essentielles qui vont convoquer les principaux enseignements constitutifs du domaine. Ces enseignements contribuent à un effort de description, d'élucidation et de théorisation sur la nature de l'objet architectural ou urbain.

↳ OBJECTIFS

Conduire les étudiants à développer un point de vue singulier sur l'architecture et ses conditions d'existence. Ceci doit les amener à construire un regard sur le monde, c'est-à-dire à mettre en place un système de valeurs et de références. Il s'agit de substituer une pensée vive au prêt à penser.

Identifier l'architecture comme trace et témoin d'une culture. Cet objectif est important compte tenu du caractère du système de références habituellement manipulé par les étudiants. Cette mise en perspective culturelle du projet est essentielle, si l'on considère que la création est toujours une transformation, une mise en tension de connaissances et d'intuitions.

Penser la modernité et la question de l'autonomie de l'architecture. Les architectures identifiées comme remarquables sont souvent observées comme des objets orphelins, indépendants des conditions d'existence qui les ont fait exister, issus d'une fabrication « hors sol ». Elles acquièrent alors une sorte de valeur absolue, capable d'exercer un fort pouvoir de séduction, mais peu propice à construire du patrimoine collectif. Regarder l'architecture comme une fabrication dans le champ culturel. Dès lors, situer l'architecture, l'inscrire dans un processus faisant référence à un mode de pensée,

c'est forcément questionner les notions de tradition et de transmission. La tradition peut-être entendue autrement que comme un legs plus ou moins suranné d'us et coutumes, pour laisser place aux notions d'identité et d'appartenance, qui interviennent comme un lien structurel entre un groupe humain et son territoire. L'architecture étant alors l'un des maillons de ce lien. Le différent, le divers, sont regardés ici comme des contributions riches à l'universel.

A partir de là, le territoire, le site, ne sont plus perçus comme des supports vides de sens, mais comme une mémoire. Le projet peut ainsi être la recherche d'un état où précisément le lien se fait, la mémoire n'est pas rompue, elle est projetée en avant : Prendre dans ce qui est déjà là pour redonner à ce qui est à venir ou comment donner un futur au passé.

↳ LES ENSEIGNEMENTS

Orientations Développer une approche qui regarde l'architecture comme objet de culture et comme révélateur ou témoin d'un site. L'objet architectural tire son sens de son ancrage dans une culture et dans son site (urbain, péri-urbain, paysage). Cette conception entraîne des conséquences fondamentales sur la production même de l'objet architectural qui se fonde à l'éclairage de conditions artistiques, culturelles, économiques et techniques identifiées.

• **Le projet est situé dans un site**

La question de l'introduction des informations du site dans le processus de projet. Il s'agit de donner des perspectives théoriques à cette question, d'en mesurer les conséquences, de replacer cette posture dans une perspective historique. Déterminer ce que sont ces informations, leurs méthodes de saisies, d'introduction dans le projet.

Approfondissement de notions telles que : intelligence du lieu, architecture située, contexte.

• **Le projet est situé dans une culture**

L'architecture n'existe pas indépendamment du contexte culturel du groupe qui la produit ou qui l'accueille. Ces cultures peuvent être traditionnelles, dégradées, plus homogènes, en voie de transformation ou stabilisées, dominantes ou minoritaires. Les scénarii sont multiples. C'est dans une acception dynamique et de fabrication que nous concevons la culture. La modernité est bien évidemment au centre de ces questions.

• **Programme, usages et fonctionnalité**

Le « projet comme méthode » est un dispositif pour porter ces questions dans le champ de l'espace, pour les confronter à leurs conséquences spatiales. En effet, les questions soulevées dans les deux points précédents n'existent pas indépendamment d'un programme fonctionnel et d'usage. Les poser dans la fréquentation du projet est une façon de ne pas les formuler hors de leur contexte, mais dans la situation même et dans les termes où elles se posent au concepteur. Il en est de même pour les questions constructives et techniques qui ne sauraient être dissociés des précédentes.

• **Projet urbain - espace public - projet d'architecture**

Il est réducteur de ramener à un simple changement d'échelle ce qui différencie fondamentalement le projet d'architecture du projet urbain, entendu ici au sens formel du terme : on ne passe pas de l'architecture à la ville en passant du «petit» au «grand». Il s'agit plutôt de faire du cadre préalable des futurs édifices l'objet du projet, de penser un dispositif spatial capable de maîtriser sur le moyen ou le long terme les articulations entre ville et architecture en mettant en place les mécanismes régulateurs de cette relation.

B

ARCHITECTURE - VILLE - TERRITOIRE

↳ ÉQUIPE ENSEIGNANTE

- Olivier **BROCHET**, architecte
- Claire **PARIN**, architecte et urbaniste
- Gilles **RAGOT**, historien, docteur HDR
- Carlos **GOTLIEB**, architecte et urbaniste
- John **BRODEUR**, architecte
- Stéphane **HIRSCHBERGER**, architecte
- Jacques **ROBERT**, architecte
- Antonio **BRUCCULERI**, architecte et docteur

↳ PRÉSENTATION

Le **domaine B** vise à aborder, tant sur le plan de la réflexion théorique que de l'expérimentation projectuelle, différentes problématiques au cœur de la compréhension et de la fabrication de la ville et du territoire contemporains et des projets d'architecture qui s'y inscrivent.

Par la fabrication de la ville, l'objectif est de saisir les évolutions des métropoles, des cultures urbaines contemporaines, de l'usage des territoires et des relations entre les échelles qui les déterminent. Dans ces conditions, il nous importe de mettre en travail le projet urbain comme traducteur et porteur de ces transformations au niveau spatial et des formes urbaines, dans une perspective de développement durable.

↳ LES ENSEIGNEMENTS

Séminaire : Mutations et fabrication de la ville et des territoires

Responsables : Claire Parin et Gilles Ragot

Le séminaire est un lieu de réflexion, d'élaboration théorique et critique et s'adosse aux travaux de l'équipe de recherche ARPEGE (Architecture, Recherche, et Pratique Expérimentale à la Grande Echelle). Le séminaire se déroule sur trois semestres et comprend en alternance des séances d'exposé - débat autour de thématiques ciblées, et des séances consacrées à l'encadrement des mémoires. Les mémoires mention recherche, préparés sur quatre semestres, ouvrent l'accès au doctorat.

Problématique de recherche: processus de projet architectural et urbain ; de l'architecture à l'urbain, formalisation et renouvellement des représentations de l'espace habité.

Ateliers de projet : L'architecture de la grande échelle

Responsables : Olivier Brochet et Claire Parin

Le projet est abordé selon deux échelles complémentaires, d'une part, l'échelle urbaine et territoriale, d'autre part, l'échelle architecturale.

Ces deux échelles de projet sont articulées pendant les semestres impairs et pairs par différentes équipes :

une équipe qui aborde les questions liées à la ville et au territoire comme fondatrice de l'idée d'architecture et du programme, et met l'accent sur les processus, les outils et la logique d'élaboration du projet en dialogue avec les acteurs du territoire.

Semestre 7 : Claire Parin, Stéphane Hirschberger, Jacques Robert, en articulation avec une équipe enseignante de la filière paysage.

Semestre 9 : Olivier Brochet, John Brodeur

une équipe qui s'intéresse à la fabrication d'un contexte urbain contemporain sur les grands sites en mutation abordant en parallèle l'échelle du projet urbain et celle des pièces d'architecture.

Semestre 8 : Carlos Gotlieb, John Brodeur avec la collaboration de James Augier et Fabien Pedelaborde.

Les problématiques abordées dans le cadre de l'atelier sont étroitement articulées à des démarches de projets urbains et territoriaux prenant effet sur le territoire Aquitain, notamment en lien avec l'Université de Bordeaux (PRES) concernant l'Opération Campus et le Pays Bassin d'Arcachon - Val de l'Eyre concernant un programme d'ateliers croisés France Thaïlande.

Les cours

Il est proposé aux étudiants quatre modules de cours:

Semestre 1

Claire Parin : Les théories et les pratiques de conception urbaine et leur évolution depuis le début du 19^e siècle jusqu'à aujourd'hui.

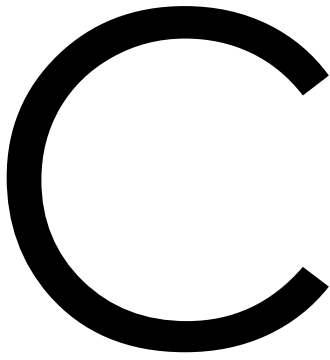
Gilles Ragot : Théories et pratiques chez Le Corbusier

Semestre 2

Carlos Gotlieb : La ville contemporaine : métropolisation et globalisation

Antonio Bruculeri : Origines de villes métropoles et rôle de l'architecture

Des conférences sont organisées sur des études de cas liées à la problématique du projet, les intervenants étant par ailleurs invités à participer à des séances de correction des travaux des étudiants.



CONCEVOIR HABITER ARCHITECTURE

↳ ÉQUIPE ENSEIGNANTE

- Marc **DELANNE**, architecte
- Guy **TAPIE**, sociologue
- Kent **FITZSIMONS**, architecte
- Patrice **GODIER, SOCIOLOGUE**
- Caroline **MAZEL**, architecte
- Pierre **GOUTTI**, architecte
- Jacques **LECCIA**, architecte
- Daniel **TAJAN**, architecte
- Brigitte **LODOLINI**, architecte
- Pierre **WEIDKNETT**, historien

↳ LES OBJECTIFS

Le domaine **Concevoir Habiter Architecture** postule que l'architecture n'a de réalité que si elle est réponse à la demande sociale. Le domaine amène l'étudiant à nourrir son approche à la conception architecturale d'une prise de conscience des enjeux sociaux spécifiques à l'architecture. Cet objectif s'organise naturellement autour de la question de l'habiter. Si cette orientation privilégie le logement comme objet d'étude, le domaine définit l'habiter dans son sens large et abordent des thèmes aussi divers que l'appropriation de l'espace, les évolutions dans les structures familiales, les nouvelles formes de vie collective, et les mutations des usages tant à l'échelle domestique qu'à celle du milieu urbain.

La totalité des enjeux majeurs d'aujourd'hui se superposant dans la production de l'habitat, l'architecte de l'habiter est amené à relier ses choix architecturaux à une éthique qui transcende la somme des réglementations. Le domaine identifie cette capacité de synthèse dans certains moments de l'architecture moderne et s'attache à découvrir ses formes contemporaines.

Le résultat le plus tangible de l'enseignement dans le domaine est l'acquisition des procédures de conception de l'architecture. Cependant, les cours et le séminaire de mémoire fournissent une base solide pour la poursuite d'un doctorat, éventuellement dans le cadre du laboratoire PAVE.

La progressivité

Elle est fondamentale dans l'acquisition des savoirs nécessaires à la conception. Ainsi du S7 au PFE, de l'exercice au projet abouti, la mise en place des acquis appelle, indépendamment de la sanction administrative, une validation permanente enseignant/enseigné basée sur le dialogue et l'échange. Dans l'atelier de projet, la progressivité concerne non seulement l'échelle du programme traité, mais également les méthodes enseignées et les outils intellectuels sollicités. Dans le séminaire, un suivi régulier et attentif sur trois semestres comprend l'introduction aux méthodes, l'élaboration d'une bibliographie et d'une problématique, et la rédaction du mémoire.

↳ LES ENSEIGNEMENTS

Le domaine propose en S7, S8 et S9 une ensemble d'enseignements dont les modes pédagogiques et les contenus se

complémentent.

Le projet d'architecture

il est individuel, cohérent et adapté au niveau et au rythme de chaque étudiant ; varié, car sans plaisir dans l'acte d'architecture, le vocabulaire, propre à chacun, ne peut ni s'établir ni s'épanouir.

Le séminaire de mémoire : l'écriture personnelle est un outil incontournable de l'établissement de la pensée architecturale et de son éthique.

Les cours

histoire sociale, histoire de l'architecture, méthodologie de la conception, sociologie : la nécessaire culture liée à une pratique à long terme de l'architecture trouve à travers les cours ses fondements. Entre savoir et savoir faire, l'éthique de chacun se forme ici vers l'humanisme et le progrès.

Les visites et voyages

« Vivre l'architecture » demeure fondamental pour appréhender l'espace en coupe, son rapport à la lumière, sa capacité à recevoir le monde : voir en trois dimensions révèle l'architecte comme l'architecture. Les villes choisies permettent de découvrir aussi bien des bâtiments singuliers que des quartiers porteurs de valeurs progressistes : alentours de Paris en S7, La Tourette et « Gratte Ciel » autour de Lyon en S8, à la recherche du mouvement Moderne en S9 (Chicago, Berlin, New York). Autant d'aventures spatiales qui relient le terrain à la pédagogie, le rêve à l'ambition, le virtuel au réel.

Les spécifiques

Quelques plus qualifient le domaine : En S7, analyse critique sur fond de « dé-construction » ; S9 : « projet court sur l'urgence » (Architectes sans frontière, pompiers sans frontière, Emmaüs). En permanence, mise en place du séminaire doctorant associé à des invités relevant d'une pratique particulière ; suivi collectif des PFE, etc...

La Pédagogie

Elle se fonde sur un travail d'équipe où les enseignants des champs « de » l'architecture et des champs « pour » l'architecture, croisent en permanence leurs compétences : il en résulte, malgré le nombre important d'étudiants inscrits, une attention particulière à chacun et à sa propre évolution. Enrichi par la présence de nombreux Erasmus, ouvert sur l'évolution de son équipe et l'intégration de jeunes enseignants, attentif au rythme du travail attribué à chaque étudiant, le domaine se veut un lieu de plaisir, où l'architecture éclaire le rapport permanent enseignant/enseigné.

D

ENVIRONNEMENT - ARCHITECTURE ET VILLE DURABLE

↳ ÉQUIPE ENSEIGNANTE

- Agnès **BERLAND-BERTHON**, architecte
- Chantal **CALLAIS**, architecte
- Olivier **CHADOIN**, sociologue
- Patrice **DE RENDINGER**, architecte
- Dominique **GORSE**, architecte
- Christian **MAINTROT**, architecte
- Emmanuel **MERIDA**, architecte
- Juan Carlos **ROJAS ARIAS**, architecte
- Christian **SALLENAVE**, sociologue
- Catherine **SEMIDOR**, docteur ès sciences physiques
- Dominique **SERVOS**, architecte

↳ PRÉSENTATION

Le concept du développement durable replace l'homme au centre du dispositif, le considérant comme l'acteur majeur de l'équilibre entre 4 sphères : culturelle, sociale, environnementale et économique.

Au regard des questions que pose la préservation de l'environnement, la formation constitue un des leviers pour initier les futurs professionnels à une architecture durable. Cela passe par une approche éco-responsable holistique où la technique et la maîtrise des enjeux environnementaux sont primordiales.

“ Le développement durable est tout sauf le retour au bon vieux temps. La situation à régler est sans commune mesure avec celle d'avant-hier et même d'hier. Une suite de réponses techniques, mêmes utiles, ne pourra être la solution... Cela implique une nouvelle façon de concevoir le projet ”.

Philippe MADEC,
Architecte, urbaniste, professeur en architecture, École Nationale d'Architecture de Bretagne.

↳ OBJECTIFS

Donner aux étudiants des compétences nouvelles leur permettant d'aborder le concept de développement durable avec l'expertise requise et, ainsi que l'énonce R. Piano, « faire reculer l'empirique au profit du rationnel ».

Porter un regard neuf sur des principes bioclimatiques, pour une utilisation de manière raisonnée des innovations technologiques. Faire appel à l'inventivité et la créativité, plutôt qu'à l'approche technocratique. Saisir cette opportunité pour construire sans sacrifier la diversité et l'esthétique.

Mettre en jeu des savoirs associés (sciences techniques, histoire de l'architecture, sciences humaines,...). Interroger notre façon de vivre et de construire. Les usagers doivent être au centre de nos préoccupations et nous avons des responsabilités concernant leur santé, leur confort et les liens sociaux qui les unissent.

↳ LES ENSEIGNEMENTS

Faire un projet d'architecture où l'étudiant questionnera comment l'approche environnementale en influençant la démarche de projet :

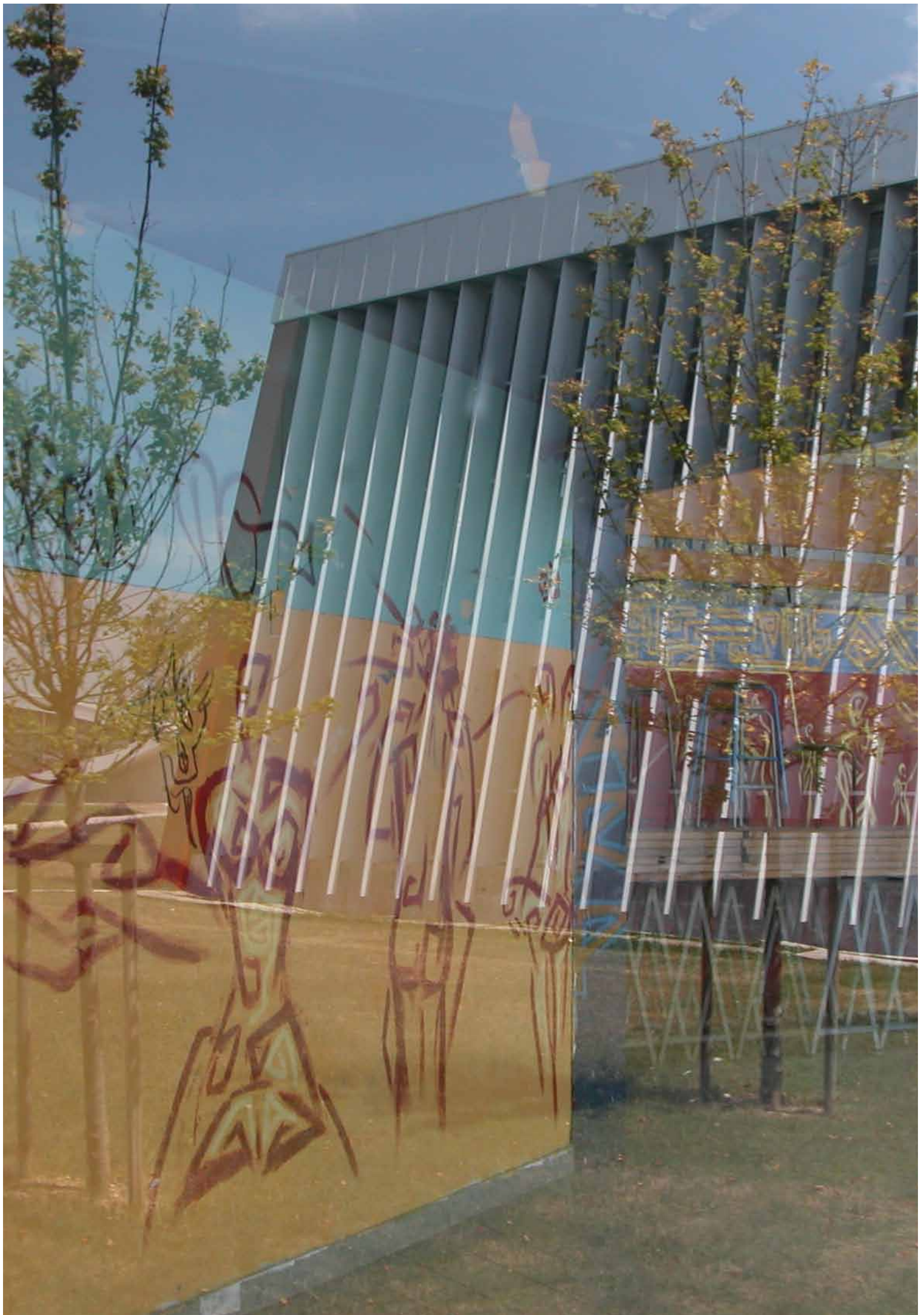
- Permet d'effectuer des choix, en phase initiale de projet.
- Considère un lieu dans sa complexité pour enrichir les intentions architecturales.
- Habite le paysage.

Le séminaire

Il s'agit dans le cadre des échanges entre enseignants-chercheurs, doctorants du GRECAU et étudiants d'enrichir le travail personnel de mémoire comme la réflexion sur le projet portant sur des sujets liés aux thématiques du domaine.

Les cours

Les enseignements spécifiques du Domaine D offrent aux étudiants une formation qui permet d'explorer en profondeur les théories et les pratiques en architecture, climat, énergie, environnement et milieu urbain dans le cadre du développement durable. La complexité des questions posées nécessite une formation plus large et plus poussée que celle offerte dans le tronc commun de formation en architecture.



**école nationale supérieure
d'architecture et de paysage de Bordeaux**

740 cours de la Libération - BP 70109
33405 Talence cedex

www.bordeaux.archi.fr